

Travaux Préparatoires de la Validation ITIE de la République Démocratique du Congo,
Réunions d'échange d'expériences entre le Secrétariat National de l'ITIE-CONGO et le
Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC

COMPTE-RENDU

Dates : 26 et 27 juillet 2018
Heures : 14 heures à 17 heures ; 9 heures à 16 heures.
Lieu : Salle de réunion ITIE Congo, Sise Immeuble ARC 7^e étage, Centre-ville, Brazzaville.

Participants ITIE République Démocratique du Congo : Mme Marie Thérèse HOLENN AGNONG, M. Franck NZIRA, Mme Léonie KIANGU, Mme Sandra KISITA, M. Gilbert DENINGAIDI, M. Michel KAYEMBE et M. Liévin MUTOMBO ;

Participants ITIE Congo : M. Florent Michel OKOKO, M. Jean-Claude MOUTOU, M. Perrys MOYIKOLY, Mme Beutch CARIDA et Mme Fatou KAMARA.

Le Conseil d'Administration de l'ITIE a décidé que la République du Congo a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE. Cette décision a été effectivement prise lors de sa 40^{ème} réunion tenue à Berlin (Allemagne) le 29 juin 2018, et découle d'un processus de validation qui a commencé depuis le 1^{er} avril 2017, à la suite d'une évaluation initiale faite par le Secrétariat International.

Les conclusions de cette évaluation, examinées par un validateur indépendant, ont conduit à un projet de rapport de validation soumis au Groupe Multipartite de la République du Congo, pour d'éventuels commentaires. Lors de la finalisation du rapport de Validation, les observations des parties prenantes avaient été retenues.

De ce fait, à l'orée de la prochaine validation de la République Démocratique du Congo (RDC), une délégation du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC s'est rendue à Brazzaville en République du Congo où elle s'est réunie du 26 au 27 juillet 2018 avec le Secrétariat National de l'ITIE-Congo, au siège de cette dernière dans l'Immeuble de l'ARC. L'objectif poursuivi est de partager l'expérience de la validation, apprendre comment la République du Congo a préparé sa validation, quels sont les défis rencontrés et les palliatifs trouvés pour les surmonter.

L'ordre du jour de cette mission s'est articulé sur huit(8) points, à savoir :

1. Prise de contact et l'historique de la préparation de la validation ;

2. Echange sur l'automatisation des déclarations en ligne et le niveau d'avancement du projet Syscor en République du Congo ;
3. Echange sur l'Auto-évaluation effectuée par la République du Congo lors de la validation ;
4. Archivage des documents de la Validation
5. Echange d'expériences sur les stratégies de dissémination ;
6. Partage d'informations sur les dépenses sociales et économiques entre les deux pays (Exigence 6.1) ;
7. L'impact de l'ITIE sur la vie de la population en République du Congo et en République Démocratique du Congo ;
8. Echange sur les procédures d'enlèvement et de contrôle de la production pétrolière ;
9. Divers.

Cet ordre du jour a été adopté et exécuté dans l'ordre des points indiqués.

1. Prise de contact et l'historique de la préparation de la validation.

Les Travaux étaient dirigés par **Mr Florent Michel OKOKO**, Président Exécutif de l'ITIE en République du Congo qui a commencé par la présentation des civilités à son homologue coordonnatrice nationale de l'ITIE de la République Démocratique du Congo, **Mme Marie Thérèse HOLENN AGNONG** et à toute son équipe.

Il a en outre fait un résumé lapidaire du contexte et de la façon dont la validation de la mise en œuvre de l'ITIE au Congo s'était tenue durant sa phase exécutoire en passant en revue l'auto-évaluation, la collecte documentaire, des difficultés rencontrées avec une des composante du Groupe Multipartite, à savoir la Société Civile, et les efforts stratégiques de collaborations mis en place à cette occasion.

En marge de la réunion entre les deux Secrétariats Nationaux, les représentants de la société civile de l'ITIE Congo programmés pour échanger avec la délégation venue de Kinshasa ont pu effectivement tenir une réunion en aparté avec les responsables de la mission du Secrétariat Technique de l'ITIE en République Démocratique du Congo.

2. Echange sur l'automatisation des déclarations en ligne et le niveau d'avancement du projet Syscor en République du Congo.

Un partage sur l'application d'automatisation des déclarations ITIE, en vigueur en République Démocratique du Congo et en phase d'initiation en République du Congo, a retenu l'attention des deux délégations. De ces entrevues, il en est ressorti que la pratique des déclarations en ligne semble être une innovation salvatrice dans la mesure qu'elle assure une économie des coûts et des délais de production des rapports.

L'application informatique de déclaration en ligne étant en cours de développement en République du Congo, la République Démocratique du Congo a fait part de son expérience sur l'utilisation de l'application de déclarations des données (T/SL) acquises par le Groupe Multipartite et sur les méthodes de gestion qui y sont associées.

Des échanges sur ce volet, il s'est dégagé une homogénéité pratique de deux Secrétariats, surtout au regard de déclaration en ligne de données ITIE via l'application T/SL en vigueur en République Démocratique du Congo.

Il ressort que cette application est l'aboutissement d'un travail effectué par un cabinet français suivi de la formation des utilisateurs déclaratifs.

Aussi, dans la perspective de la matérialisation de son projet Syscor, l'ITIE-Congo a fait la promesse de dépêcher deux ou trois de ces experts à Kinshasa afin d'approfondir la connaissance de fonctionnalités et de potentialités du logiciel T/SL.

3. Echange sur l'Auto-évaluation effectuée par la République du Congo lors de la validation

Le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a échangé sur le travail d'auto-évaluation effectué sur la base du formulaire y relatif fourni par le Secrétariat International de l'ITIE. Cette activité impérative, dans le cadre de la prochaine validation permettra à la République Démocratique du Congo d'évaluer par elle-même, ses performances de mise en œuvre de la transparence. Ce document, dont une copie figure dans les dossiers électroniques mis à la disposition des participants a renseigné la délégation sœur du niveau d'avancement de ses travaux préparatoires de la validation du processus ITIE en République Démocratique du Congo.

4. Archivage des documents de Validation

Concernant l'archivage des documents de validation, les travaux y relatifs réalisés au Congo s'étaient focalisés sur le formulaire reçu de l'ITIE international. A cet effet, le Secrétariat Technique de l'ITIE en République du Congo a partagé avec le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC son organisation documentaire qui, pour l'essentiel, a été effectuée dans le but majeur de simplifier le travail de la délégation des validateurs du Secrétariat International de l'ITIE. C'est une méthodologie qui a été mise en place pour permettre de réaliser aisément la collecte, la numérisation, l'archivage, l'impression et la transmission des documents listés.

5. Echange sur les Stratégies de dissémination des Rapports ITIE.

Concernant le volet dissémination, les entrevues entre les deux Secrétariats ont relevé des faiblesses dans la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo consécutives à l'insuffisance de financement du plan de travail, notamment de la ligne communication. Cette faiblesse résulte de la situation économique de la République du Congo qui impacte sur les budgets de l'ITIE alignés à la Loi des Finances.

Cependant, certains représentants du collège de la Société Civile dont "Publier Ce Que Vous Payer" dépendants des financements exogènes ont pu réaliser, des analyses, des communications et des rencontres publiques sur les Rapports ITIE en vue de susciter des débats avec les Citoyens.

En République Démocratique du Congo par contre, malgré sa superficie continentale, une plateforme de communication diversifiée est active à travers les différents mass-médias ainsi que d'autres supports de communication. De même, avec le concours des parties prenantes, le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC initie les publications documentaires en langues locales visant

essentiellement un élargissement des populations des zones d'exploitation extractives de grande envergure.

La Société Civile de la République Démocratique du Congo, en matière de dissémination des rapports ITIE, vient seulement en appui du Secrétariat Technique. En sus, il élabore à travers une commission de suivi financier des stratégies de communication visant à maximiser le cercle des populations ciblées dans les plus grandes régions minières.

6. Partage d'informations sur les dépenses sociales et économiques (Exigence 6)

Il découle des entrevues sur les dépenses sociales et économiques que la République du Congo divulgue des informations y afférentes montrant l'impact du secteur des industries des hydrocarbures sur la société Congolaise. En effet, ces dépenses comprennent celles issues de la loi et des contrats pétroliers autrement dites "dépenses sociales obligatoires" et celles consécutives à l'initiative sociétale dites "dépenses sociales volontaires".

De la première famille des dépenses, les rapporteurs indépendants ITIE ont exigé que le Congo organise un suivi des différents projets sociaux afin d'asseoir une bonne traçabilité des réalisations nécessaire à la production de déclarations désagrégées. Une telle recommandation pourrait concerner les déclarations relatives aux dépenses sociétales.

Concernant les dépenses sociales de la société nationale (SNPC) autrement appelées "dépenses quasi fiscales", des faiblesses déclaratives dans la mise en œuvre sont consécutives à l'absence des données détaillées des parties bénéficiaires desdites dépenses, ce qui n'est pas le cas des rapports ITIE en République Démocratique du Congo qui font ressortir un niveau de désagrégation conforme aux exigences de la norme ITIE.

7. L'impact de l'ITIE sur la vie de la population en République du Congo et République Démocratique du Congo

Au niveau de l'impact de l'ITIE sur la vie de la population, le débat s'est convergé beaucoup plus du côté de la République Démocratique du Congo qui a fait ressortir quelques points sur l'impact de l'ITIE dans la vie sociétale et l'insertion dans le Code des mines des dispositions conformes à la Norme ITIE.

Par ailleurs, la République du Congo s'est caractérisée par la prise en compte des déclarations ITIE des revenus issus du Secteur forestier d'une part et de l'application des dispositions du code relatif à la transparence et à la responsabilité fiscales dans la gestion des Finances Publiques d'autre part.

Ces échanges ont montrés qu'il était difficile pour les deux pays de mesurer réellement l'impact de la mise en œuvre des plans d'actions respectifs sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Néanmoins le système de sensibilisation des populations sur la gestion des ressources naturelles contribue positivement aux débats publics via les réseaux de communication.

8. Echange sur les procédures d'enlèvement et de contrôle de la production pétrolière

La République du Congo et la République Démocratique du Congo présentent des procédures d'enlèvement et de contrôle de la production pétrolière et minière claires et transparentes. Néanmoins, des questionnements sont soulevés par les représentants de la Société civile concernant la véracité des informations transmises. Les échanges ont aussi montré que malgré les interrogations de la Société civile, les données transmises par l'administration publique des deux pays sont fiables.

D'autres préoccupations ont été formulées par les représentants de la République Démocratique du Congo, dont celles relatives au renforcement de la mise en œuvre, à la possibilité d'insertion dans le champs d'application du rapportage ITIE de SOCOTRAM qui perçoit la Taxe Maritime, à la pratique de paiement exorbitant des jetons de présence aux représentants des parties prenantes lors des Sessions de Comité Exécutif de l'ITIE Congo.

9. Divers

Aux termes des échanges entre les deux Secrétariats Nationaux, les deux (2) Coordonnateurs ont salué cette initiative de partage d'expériences et ont convenu qu'une délégation de la République du Congo se rendrait en République Démocratique du Congo pour une éventuelle collaboration sur le processus de la mise en œuvre de l'ITIE et des deux systèmes de déclaration de données en ligne (**Syscor & T/SL**).

Un reportage des travaux ainsi que des interviews de deux responsables ont été réalisés par la presse et les chaînes de Télévision congolaises de la place, coordonnées par le Secrétariat Technique de l'ITIE en République du Congo.

A en croire les différentes interventions, il ressort que les deux pays présentent des similarités organisationnelles conformes aux standards des exigences de l'ITIE, mais aussi des lacunes et des difficultés de mise en œuvre des exigences ; malgré le fait qu'en République Démocratique du Congo, c'est le secteur minier qui domine, tandis qu'en République du Congo, c'est le secteur pétrolier qui est plus développé.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, les travaux ont pris fin le vendredi 27 juillet à 16h 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 27 Juillet 2018

Marie-Thérèse HOLENN Agnong

Coordonnateur National a.i. de l'ITIE-RDC

